DOSSIER DE PRESSE

BUDGET 2023

Un budget puissant pour les habitants et le climat

Conférence de presse

MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022

TAF d'Alès Gard (30) Avril 2022 © Boutonnet Laurent - Région Occitanie.

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

LA RÉGION QUI INVESTIT LE PLUS POUR SES HABITANTS

2 : 1 : 3

1RE POUR L'ENVIRONNEMENT
12 € PAR HAB.
MOYENNE DES RÉGIONS : 5 € PAR HAB.

1RE POUR LA RECHERCHE, L'AIDE AUX ENTREPRISES ET L'EMPLOI
46 € PAR HAB.
MOYENNE DES RÉGIONS : 23 € PAR HAB.

1RE POUR LE TOURISME
13 € PAR HAB.
MOYENNE DES RÉGIONS : 3 € PAR HAB.

1RE POUR L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE
12 € PAR HAB.
MOYENNE DES RÉGIONS : 5 € PAR HAB.

2E POUR LA FORMATION PROFESIONNELLE
37 € PAR HAB.
MOYENNE DES RÉGIONS : 25 € PAR HAB.

1RE POUR L'ÉDUCATION
54 € PAR HAB.
MOYENNE DES RÉGIONS : 41 € PAR HAB.

ET AUSSI...

- Les tarifs de train les moins chers de France
- La rentrée la moins chère de France
- 1re Région Bio d'Europe
- 1re Région sur la rénovation énergétique
- 2e Région pour le nombre de médecins recrutés

ÉDITO

La Région Occitanie a pu agir, avec rapidité et volontarisme, face à l'urgence sanitaire et économique grâce à une bonne gestion de son budget, lui offrant d'importantes capacités d'investissement. Après deux années exceptionnelles, j'ai décidé de maintenir un haut niveau d'investissement, de 26% supérieur à la moyenne des Régions, tout en reconstituant notre épargne sans augmenter les coûts de fonctionnement.

Le budget 2023 est un budget puissant, qui nous donne force et pouvoir d'agir pour protéger les habitants d'Occitanie et anticiper les nécessaires mutations. Fidèles au cap que nous nous sommes fixé, nous allons poursuivre notre action contre le sentiment d'isolement et d'assignation à résidence sociale. Pour cela, nos priorités seront l'éducation, l'orientation, l'accès à la culture et aux sports. Je veux que chacun retrouve confiance en l'avenir et se sente en capacité de choisir sa trajectoire, en levant les freins à l'enseignement et à l'emploi.

Nous décloisonnerons notre territoire, en rapprochant les services publics de chaque bassin de vie. La Région poursuivra son engagement massif en faveur des transports en commun, gage de liberté et de sobriété, de même que nous accélèrerons la santé du quart d'heure avec un objectif de 60 soignants recrutés d'ici la fin de l'année pour lutter contre les déserts médicaux. Nous accompagnerons les communes pour garantir la sécurité de proximité et pour redynamiser les cœurs de village, par le soutien à l'artisanat et au commerce de proximité.

L'Occitanie sera l'un des moteurs français de la transformation de notre modèle de développement. En raison de l'attractivité de l'Occitanie, chaque année, nous devons créer plus de 24 000 emplois pour que le chômage baisse. Nous avons mené pour cela, depuis 2016, une importante bataille pour la création d'emplois, qui porte ses fruits, avec un PIB dont la croissance est la plus importante de France et la 3è place parmi les régions pour la croissance de l'emploi privé. Le dernier baromètre Arthur Loyd paru ce mois-ci a titré : « La Région Occitanie, moteur de l'économie française ». Ces résultats, nous les devons à un travail acharné et partenarial avec les forces vives du territoire, engagé depuis 2016 ; ensemble nous continuerons à déployer des plans d'actions ciblés qui garantiront notre souveraineté industrielle, énergétique, sanitaire et alimentaire. En 2023, plus que jamais, nous concilierons écologie et économie pour créer des emplois et former les habitants aux filières de la transition climatique.

Par nos politiques et notre présence sur le terrain, aux côtés de nos concitoyens, je veux que chacun retrouve confiance et espoir en l'avenir, soit libre de ses choix et capable de réussir.

Carole DELGA

Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

SOMMAIRE

ÉDITO 3

1ÈRE PARTIE : PACTE VERT : UN BUDGET PUISSANT, UNE RÉGION BIEN GÉRÉE 5

I. BUDGET VERT : TOUJOURS PLUS POUR LE CLIMAT 6

II. PREMIÈRE SUR L'INVESTISSEMENT, AUTOFINANCÉ À 66% 8

2ÈME PARTIE : LA RÉGION PRÉPARE L'AVENIR DE L'OCCITANIE ET PROTÈGE SES HABITANTS 11

I. AGIR POUR L'ÉMANCIPATION 12

A. Renouveler l'escalier de la réussite 12
B. Soutenir les plus fragiles : 30 M€ d'aide aux associations 14
C. L'émancipation par la culture 15
D. Favoriser la pratique du sport pour tous 16

II. RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS 17

A. La santé du quart d'heure 17
B. Transport : plus mobile, plus proche, plus libre 18
C. La sécurité garantie à tous les citoyens d'Occitanie 19
D. Rénov'Occitanie : un grand service public pour faire des économies d'énergie 20
E. Fonds européens : comment l'Europe aide les territoires 20

III. «PLUS D'EMPLOIS, MOINS DE CARBONE» 21

A. La souveraineté industrielle : choisir notre destin 21
B. Nouveaux pass et contrats : des aides toujours plus agiles 23
C. Transition agroécologique : être aux côtés des agriculteurs 24
D. Tourisme : l'un des premiers employeurs de la Région 26
E. Sécuriser les entreprises et les parcours des travailleurs : le pacte pour l'embauche 27

TRANSFORMATION DE NOTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT 28

La Franquie, Leucate (11) Avril 2022 © Boutonnet Laurent - Région Occitanie

1ÈRE PARTIE

[PACTE VERT : UN BUDGET PUISSANT, UNE RÉGION BIEN GÉRÉE]

I. BUDGET VERT

TOUJOURS PLUS POUR LE CLIMAT

Engagée depuis 2016 dans la transformation de son modèle de développement via sa stratégie Région à énergie positive (REPOS), l'Occitanie fait de la lutte contre les crises climatique, économique et sociale qui traversent le pays une priorité. En 2020, pendant la crise sanitaire, la Région a réuni une Convention citoyenne pour associer les habitants d'Occitanie à la construction de son nouveau projet : **le Pacte Vert pour l'Occitanie**. Cette planification de l'action régionale définit les priorités et les modalités d'actions répondant à ces nécessaires transitions écologique, énergétique, économique et sociale.

Afin d'appuyer la stratégie REPOS et le Pacte vert sur un indicateur transparent et fiable, **l'Occitanie a été la première Région à annexer un Budget Vert à ses documents budgétaires dès l'exercice 2021**. Cette démarche d'évaluation du budget régional classe l'ensemble des dépenses de la collectivité selon leur impact environnemental.

Ainsi, les dépenses régionales peuvent être considérées comme :

- **Très favorables** au climat : elles atténuent directement la consommation d'énergies fossiles par réduction ou subsitution.
- **Favorables** au climat : elles contribuent à la transition énergétique par des allocations de recherche ou le soutien aux projets verts des entreprises.
- **Neutres**, soit sans impact sur la consommation énergétique comme par exemple les formations sanitaires et sociales ou la lutte contre les discriminations.
- **Défavorables**, soit directement liées à la consommation d'énergies fossiles telles que le soutien aux routes nationales ou aux aéroports.

Une part, désormais résiduelle, (moins de 2%) ne peut être rangée dans l'une ou l'autre de ces catégories.

Entre 2021 et les prévisions de 2023, la Région Occitanie est ainsi passée de 25,8% de dépenses favorables ou très favorables à 34,4%. Au total, en 2023, malgré la hausse des coûts de l'énergie dans le budget régional, **92% des dépenses seront très favorables, favorables ou neutres** pour le climat.
Les dépenses défavorables, dont l'évolution est essentiellement liées à la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, représenteront moins de 7% des dépenses régionales 2023.

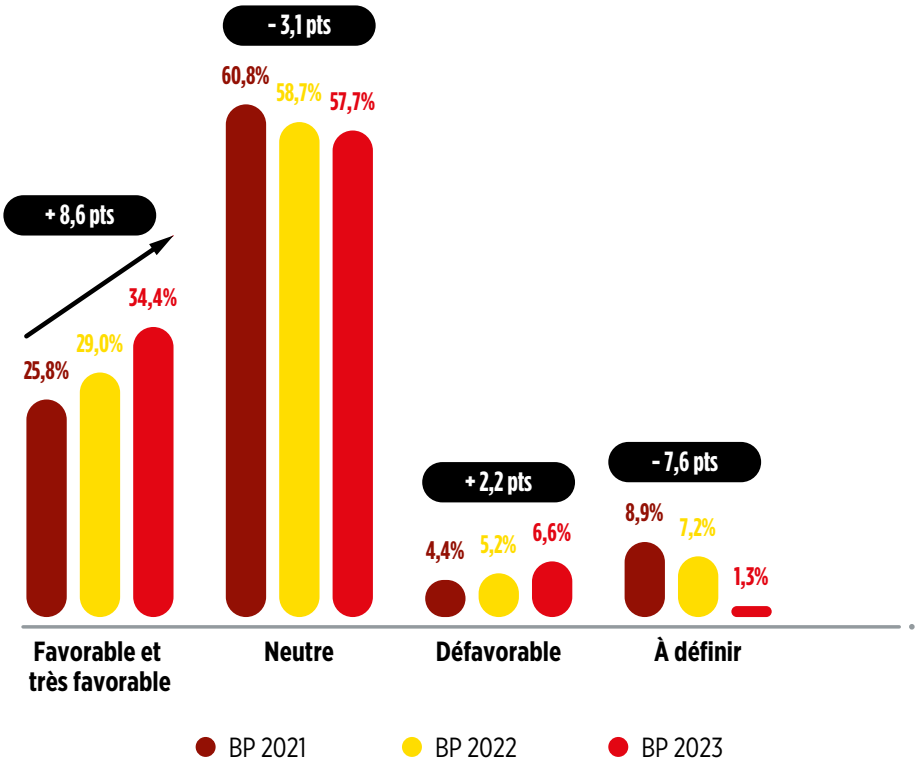

URGENCE ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES, DES LYCÉES, ET DES TRANSPORTS...

Face à l'inflation des matières premières et des énergies, la Région Occitanie a fait le choix de soutenir les entreprises et les habitants en maintenant ses mesures de pouvoir d'achat et d'importantes aides à la transition énergétique, **tout en assumant la hausse induite de ses dépenses de fonctionnement**.

Cette **hausse est estimée à 200 M€** sur l'ensemble de ses missions, avec 4 secteurs particulièrement impactant : les c**antines et les factures d'énergie des lycées** (+ 22 M€), les **transports routiers** (+22 M€), les **transports ferroviaires** (+54 M€), ainsi que les f**ournitures et moyens généraux** de la collectivité (11 M€).

Malgré ces hausses, la Région s'est engagée à :

- **maintenir les tarifs de ses repas dans** les cantines, et a même ouvert un dialogue sur la baisse des prix pour les familles les plus modestes.
- maintenir sa politique de petits prix dans les transports, et vient de lancer le **train à 1€ les premiers week-ends de chaque mois**.
- investir massivement dans l'aide à la transition énergétique de ses entreprises (75 M€) et la production d'énergies renouvelables (37 M€).

Cet engagement en faveur du pouvoir d'achat et ce soutien aux entreprises, Carole Delga les attend également de l'État. Depuis plusieurs semaines, en tant que présidente de Régions de France et d'Occitanie, elle interpelle le gouvernement sur la nécessité d'élargir les critères du bouclier tarifaire pour limiter l'impact de la hausse de l'énergie sur l'activité du pays.

Récemment, elle s'est emparée de la situation des artisans boulangers dont l'activité est fortement menacée par des factures décuplées, impossibles à reporter sur le prix de la baguette.
De nombreuses entreprises sont aujourd'hui dans une situation critique, ne pouvant aggraver un endettement déjà creusé lors de la crise sanitaire et n'ayant d'autres choix que le licenciement voire la fermeture définitive.

Carole Delga a saisi la Première ministre et le ministre de l'économie de cette situation, qui pourrait avoir, sans réaction de leur part, un impact récessif grave sur l'économie française et celle de l'Occitanie.

Loïc Kermorvan boulanger, «Chouettement bio», Bastrès (65)
© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

II. PREMIÈRE SUR L'INVESTISSEMENT, AUTOFINANCÉ À 66%

Pendant près de 3 ans, la Région Occitanie a répondu avec force et responsabilité à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques et sociales. **800 M€ ont été investis entre 2020 et 2022**, pour fournir le matériel de protection sanitaire, garantir l'ouverture des lycées, contribuer à l'aide alimentaire, ainsi qu'au dépistage et à la vaccination. La Région a également soutenu massivement ses entreprises, avec plus de **65 000 aides économiques** accordées, qui ont permis de **maintenir ou créer 250 000 emplois**.

En 2023, **la Région maintient son investissement à un haut niveau, de 30% supérieur à celui d'avant crise**. Ainsi, avec **3,63 milliards d'euros, la Région engage l'Occitanie dans un nouveau modèle de développement basé sur la création d'emplois, la souveraineté industrielle, énergétique, sanitaire et alimentaire. Ce modèle repose sur des savoirs et permettra la nécessaire transformation écologique, tout en accentuant les solidarités sociales et territoriales**.

Sur le plan financier, ce budget incarne un retour aux grands équilibres d'avant crise, en **maintenant, par un important effort de gestion, les dépenses de fonctionnement en deçà du seuil de l'inflation anticipé, soit une évolution de moins 0,2%.**

Ainsi, malgré un investissement massif pour répondre à la crise entre 2020 et 2022, la Région préserve sa capacité de désendettement sous les 7 ans, loin du seuil d'alerte des Régions. Elle assure même le financement des deux tiers de ses investissements par des ressources propres.

Évolution de l'investissement de 2010 à 2023

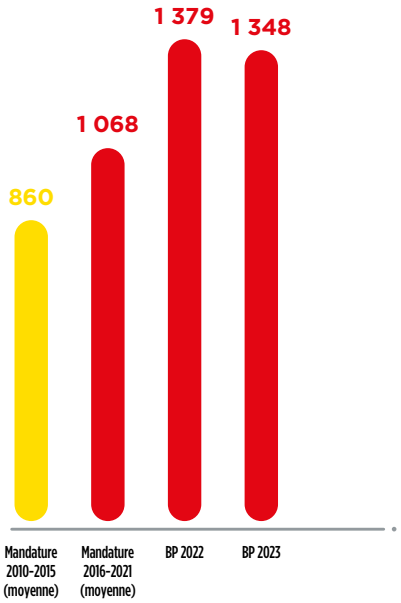

Une gestion rigoureuse : 66% d'autofinancement

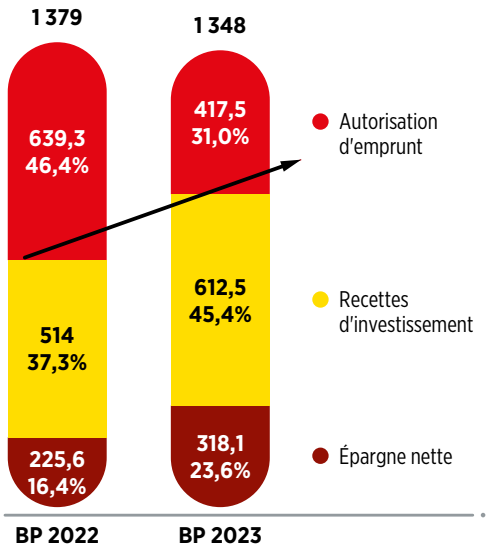

0€ D'AUGMENTATION D'IMPÔTS DEPUIS 2017

BUDGET TOTAL

3,63

MILLIARDS D'€

1,35

MILLIARD D'€

D'INVESTISSEMENT

+30%

D'INVESTISSEMENT
DEPUIS 2019

-0,2%

ÉVOLUTION
DU FONCTIONNEMENT
EN EUROS CONSTANTS

66%

DE L'INVESTISSEMENT
AUTOFINANCÉ

-35%

SUR LE RECOURS
À L'EMPRUNT

LES PRIORITÉS **DU BUDGET RÉGIONAL 2023 3.63 Mds€**

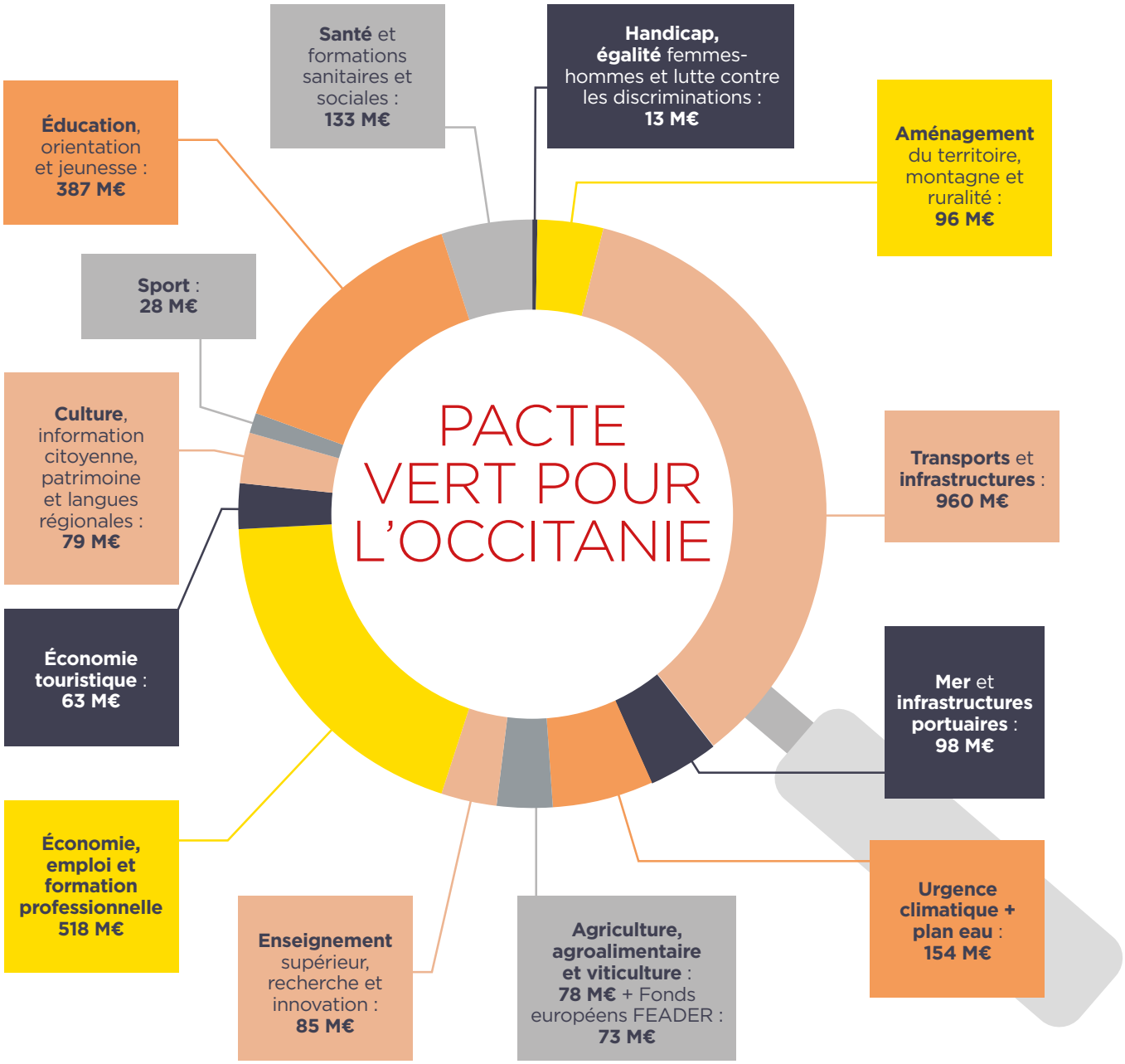

Cirque de Gavarnie (65) Juillet 2021
© Lapeyrere Sébastien - Région Occitanie.

2ÈME PARTIE

[LA RÉGION PRÉPARE L'AVENIR DE L'OCCITANIE ET PROTÈGE SES HABITANTS]

I. AGIR POUR L'ÉMANCIPATION

A. RENOUVELER L'ESCALIER DE LA RÉUSSITE

Afin de garantir à tous les mêmes chances de réussite, quels que soient la situation sociale et le lieu de vie, la Région s'engage en matière de pouvoir d'achat, de qualité des conditions d'études, d'orientation ou d'accès à l'enseignement supérieur.

Comme chaque année depuis 2016, la rentrée la moins chère de France sera encore en Occitanie en 2023 :

- **Gratuité de loRdi**, pour tous les élèves des 225 lycées publics (28 M€) ;
- Fourniture gratuite des **manuels scolaires** (5,2 M€) ;
- Gratuité du **premier équipement professionnel** pour tous les élèves en formation professionnelle (4,1 M€) ;
- Gratuité du **transport scolaire** pour 170 000 élèves (15 M€) ;
- Gratuité de la **formation aux premiers secours** « Un jeune formé = une vie sauvée » (300 000€) ;
- Tarif avantageux de la **restauration scolaire, sans augmentation face à l'inflation** (1 M€) ;
- **Construction de nouveaux lycées à énergie positive** (14 M€), réhabilitation des établissements (136 M€) et rénovation énergétique (65 M€).

Université Jean-Jaurès Toulouse II Le Mirail (31)
© Perset Arthur - Région Occitanie.

Consciente de **l'attente croissante de la jeunesse de prendre en main son avenir**, la Région a lancé en juin dernier, **une large concertation** afin de travailler à un grand plan jeunesse. Réunissant plus de 400 jeunes, en novembre dernier, les **Rencontres des jeunesses d'Occitanie** ont notamment permis de proposer des solutions pour mieux les associer à la définition des politiques publiques. Ce grand plan jeunesse sera présenté en mars prochain.

L'orientation sera également au coeur des priorités régionales, afin de répondre au 42% de jeunes issus des zones rurales, qui déclarent ne pas avoir été suffisamment informés[1]. La Région renforce son action pour les lycéens et collégiens. Avec sa stratégie « Aller vers », tous les jeunes d'Occitanie bénéficient d'un service public d'orientation sur mesure et proche de chez eux. La Région poursuit en parallèle son action avec :

- **La tournée des deux Maisons de l'Orientation Mobiles (690 000€) débutée à la rentrée 2022** ;
- Des actions d'informations sur les métiers (1,1 M€), avec notamment des évènements dans les territoires tels les salons ID.Métiers, (990 000€) ;
- L'accompagnement à la recherche de stages (100 000€) ;
- Le développement du dispositif d'accès à l'enseignement supérieur « Trajectoires », prépare les jeunes au cursus universitaire de leur choix.

+ DE POUVOIR POUR AGIR

Alors que l'orientation relève de l'État et l'information métiers des Régions, Carole Delga demande, dans un courrier adressé à la Première ministre, que la Région Occitanie assure, à titre d'expérimentation, le rôle de cheffe de file de l'orientation des jeunes et des demandeurs d'emploi.

L'objectif de cette expérimentation est de permettre l'émergence d'un véritable service public de l'orientation grâce à la mise en œuvre de parcours accompagnés vers le monde du travail, depuis le collège jusqu'aux études supérieures.

Campus connecté du Vigan (60), localisé dans le lycée André Chamson
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie.

L'UNIVERSITÉ PRÈS DE CHEZ SOI

Afin de faciliter l'accès de tous les jeunes aux études supérieures, quels que soient leur parcours ou leur lieu de vie, la Région soutient le développement de campus et de formations de proximité, en dehors des deux métropoles avec notamment le **développement des campus connectés** sur tout le territoire (1 M€) et **l'ouverture de formations dans les antennes de proximité** des universités (1 M€).

Parallèlement, la Région accompagne la modernisation et la construction de campus universitaires (19,2 M€) et la construction de logements étudiants (1,1 M€).

[1] *Rapport annuel de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche de 2020*

B. SOUTENIR LES PLUS FRAGILES : 30 M€ D'AIDE AUX ASSOCIATIONS

Aide aux associations : des moyens et des outils pour le vivre ensemble et les solidarités

- **30 M€ en soutien aux associations** œuvrant dans les domaines du sport, de la culture, du patrimoine, des solidarités, de l'environnement, de la prévention et de l'éducation à la santé des jeunes ;
- Renforcement du rôle de proximité des **Maisons de Ma Région auprès des acteurs du tissu associatif** ;
- Poursuite du travail engagé pour la préfiguration d'une **Fondation des bénévoles en Occitanie, qui démarrera courant 2023.**

« Politique de la ville » : agir pour la justice sociale et territoriale

- **Soutien aux actions dans les quartiers prioritaires par le tissu associatif actif** et la cohésion sociale : lutte contre l'illettrisme, parentalité, jardins partagés, insertion sociale par la culture et le sport, préparation du code de la route et du permis de conduire… (3 M€) ;
- **Appel à projets (6e édition) pour la création et la reprise d'entreprises dans les quartiers prioritaires**, avec une attention particulière pour l'entrepreneuriat féminin (**660 000 €**) ;
- **Opération « Un emploi en bas de chez moi »**, en collaboration avec la SNCF, qui proposera plus de 500 postes au 1er semestre 2023 ;
- Préparation des prochains **Contrats de Ville** (2024) pour lesquels la Région prendra une part active.

[REPÈRES]

LES TERRITOIRES « POLITIQUE DE LA VILLE » EN OCCITANIE

L'Occitanie compte **105** quartiers prioritaires répartis sur **48** communes ;

Au total, **39** intercommunalités sont ainsi concernées par un Contrat de ville ;

20 territoires sont signataires d'une convention avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) ;

Depuis 2016, plus de **2 300 associations ont été soutenues** par la Région dans ces quartiers.

ZOOM SUR…

HANDICAP : UNE RÉGION INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

En 2023, **65 M€** seront mobilisés pour la prise en compte transversale des handicaps dans les différentes politiques régionales :

- **Prise en charge de la rémunération et de la formation** des travailleurs handicapés (**45,5 M€**) ;
- **Soutien aux associations** pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap (**650 000 €**) ;
- Favoriser le **retour à l'emploi des personnes handicapées** (**200 000 €**) ;
- Travaux prévus au titre des Agendas d'Accessibilité Programmés (Ad'AP) pour la **mise en accessibilité des lycées, des bâtiments régionaux, des transports ferroviaires et routiers régionaux** (**13,9 M€**) ;
- **Soutien à la réalisation des travaux de mise en accessibilité de bâtiments accueillant du public**, engagés par les communes (**700 000 €**), les organismes de formation (**300 000 €**) et les partenaires Grands Sites Occitanie (**1,5 M€**).

C. L'ÉMANCIPATION PAR LA CULTURE

Les pratiques culturelles sont encore trop marquées par de profondes disparités liées au lieu de résidence ou au statut social. **En Occitanie, la Région agit pour une culture « partout et pour tous ».**

C'est le sens de la stratégie culturelle adoptée en décembre dernier, qui continuera d'être déployée sur l'ensemble des territoires, avec **une enveloppe globale de 68 M€ en 2023**.

Elle est complétée aujourd'hui par **un plan de soutien aux langues et cultures occitanes et catalanes : le plan « Cultura Viva ».** Il répond aux besoins exprimés lors d'une large concertation menée au printemps 2022 et s'appuie sur 30 actions concrètes qui visent notamment à :

- **Développer l'occitan et le catalan** dans l'ensemble des politiques publiques régionales (éducation, transports, culture, recherche...) ;
- **Renforcer la place des langues** et des cultures régionales dans l'enseignement public, en lien avec les académies ;
- Encourager les **outils numériques d'apprentissage** ;
- **Accompagner les communes** dans leurs projets ;
- Poursuivre le **soutien aux opérateurs régionaux** : réaménagement du CIRDOC pour l'accueil des scolaires, nouvelles conventions avec l'Office Public de la langue occitane et l'Office public de la langue catalane pour développer l'enseignement de la maternelle au lycée.

Le LED sur le devant de la scène

Plus de **60 structures culturelles sont soutenues par la Région pour l'installation de lumières LED** qui permettent de réduire de 55% leur consommation énergétique.

Doté d'une **enveloppe de 5M€**, le plan LED, élaboré en partenariat avec Occitanie en Scène, favorise donc la transition énergétique nécessaire dans ce secteur, et permet de faire des économies financières substantielles en période d'inflation. **32% du plan sera déployé d'ici fin 2023**.

Soirée Inspire Halle aux grains de Toulouse (31)
© Bensizerara Sofiane - Région Occitanie

D. FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

Forte d'atouts géographiques propices au développement de toutes les pratiques sportives sur son territoire mais également convaincue du rôle prépondérant que peut jouer le sport pour la santé et le bien-être, l'inclusion et la cohésion sociale, la Région Occitanie lance **en 2023 une nouvelle stratégie sportive régionale :**

- **Soutien aux projets de construction/ rénovation des équipements sportifs (13 M€)** pour accompagner les travaux de construction ou de réhabilitation, de mise aux normes liées à l'accessibilité des personnes en situation de handicap, ou encore de maîtrise de l'énergie ;

En 2022 la Région a par exemple financé :
la réhabilitation et l'extension de la base nautique internationale Adrien HARDY à Beaucaire (30) pour 1,7 M€ ou encore la construction d'une halle des sports à Millau (12) à hauteur de 500 000 €.

- **Soutien aux 3 Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) du territoire (1,7 M€)** de Toulouse et Montpellier - Font-Romeu pour la pratique du sport de haut niveau, sans oublier leur ancrage territorial avec notamment la rénovation de la patinoire de Font-Romeu et de la piste d'athlétisme de Toulouse ;
- **Soutien à l'organisation de manifestations sportives éco-responsables (1,2 M€)** avec le souci d'inciter à des évènements plus éco-responsables ;

En 2023 la Région va par exemple accompagner :
L'organisation des championnats d'Europe de Judo à Montpellier (34) ou encore la Coupe du Monde de Rugby à XV à Toulouse

- **Soutien aux clubs sportifs amateurs (4 M€)** notamment pour financer l'acquisition de petits matériels sportifs ou la formation des jeunes. Plus de 4 000 clubs amateurs soutenus depuis 2016 ;
- **Soutien du mouvement sportif régional (1,2 M€)** par la formation des bénévoles, éducateurs, arbitres ; la détection et la formation des jeunes athlètes ; le développement de l'activité sur tout le territoire avec notamment l'animation du label « *#Terre de Jeux Paris 2024* » ;
- **Bourses aux athlètes de haut niveau (390 000 €)** : aide individualisée forfaitaire en fonction de leur positionnement sur les listes ministérielles espoir, relève, sénior ou élite ;
- **Accompagnement du sport scolaire (415 000 €)** : La Région a décidé d'aller au-delà de sa compétence en matière d'accompagnement de la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS) chez les lycéens en soutenant :
  - La « Carte Jeune Région » : aide de 15 € pour l'acquisition de la licence sportive auprès d'une association d'établissement affiliée à l'UNSS : depuis sa création en 2016, la Région a aidé via ce dispositif, près de 107 000 lycéens;
  - Les actions des têtes de réseaux du sport scolaire et universitaire ;
  - L'accueil des championnats scolaires ou universitaires organisés sur le territoire ;
  - La participation aux déplacements des associations sportives scolaires qualifiées pour des championnats de France ou compétitions internationales.
- **Accompagnement du sport et handicap (500 000 €)** : fonds d'accessibilité spécifique au bénéfice des clubs ou comités départementaux qui accueillent des personnes en situation de handicap, pour financer l'acquisition de matériels sportifs.

La Région accompagne en 2023 le club de handi-basket du Toulouse Iron Club (31)
9000€ pour l'acquisition de 8 fauteuils adaptés

Sofiane Oumiha, chamion de boxe en entrainement au CREPS de Toulouse (31)
© Saada Romain - Région Occitanie

II. RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS

A. LA SANTÉ DU QUART D'HEURE

Pour offrir des soins de qualité partout et pour tous, la Région Occitanie développe des solutions complémentaires et construit, pas à pas, la santé du quart d'heure :

- **Salarier des médecins : objectifs 60 soignants fin 2023**

Pour lutter contre les déserts médicaux, la Région Occitanie lançait le 1er juillet dernier le service public « Ma santé, Ma Région ». Permettant le salariat des professionnels de santé, la création et la gestion de nouveaux centres de santé dans les territoires sous-dotés, cet outil fait déjà ses preuves.
6 centres de santé de Ma région ont ouvert leurs portes en 2022 : 25 médecins recrutés dont 16 déjà en exercice, 11 secrétaires médicaux embauchés, et plus de 10 000 consultations réalisées en centres ou à domicile.

Objectif : le recrutement de 200 professionnels de santé d'ici la fin du mandat, dont une soixantaine avant la fin de l'année 2023 et **l'ouverture d'une dizaine de centres de santé par an**.

- **Augmenter le nombre de places en formations paramédicales :**

Après avoir créé plus de 1 600 places en formations paramédicales depuis 2019, la Région Occitanie poursuit avec l'ouverture à la rentrée 2023, de 6 nouveaux sites de formations paramédicales et sociales. L'objectif est de former les professionnels de santé de demain en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations.

NOUVEAUTÉ

6 NOUVELLES FORMATIONS OUVERTES EN 2023 :

- **Ambulancier** à Pamiers (09) et Perpignan (66)
- **Aide-soignant** à Pont-Saint-Esprit (30), Bourg Madame (66) et en apprentissage à Limoux (11)
- **Éducateur spécialisé** en apprentissage à Tarbes (65)

+ D'INFOS SUR... LA SANTÉ DU QUART D'HEURE, C'EST AUSSI :

- Depuis 2016, **107 maisons et centres de santé construits (12 M€)** ;
- **4 350 jeunes formés gratuitement aux premiers secours** ;
- Depuis 2016, 12 instituts de formation en soins paramédicaux modernisés ou relocalisés (26 M€) ;
- **Des internats rénovés pour prendre soin des étudiants en santé (15 M€).**

+ de pouvoir pour agir

Investir pour l'hôpital public

Première Région à inscrire dans son contrat de plan avec l'État, les investissements pour les hôpitaux (Auch, Montauban et Sud-Aveyron), Carole Delga a écrit à la Première ministre pour expérimenter un pilotage complet de l'aménagement sanitaire en Occitanie, qui permettrait de :

- **Construire et entretenir des centres hospitaliers**, à l'image de l'intervention de la Région pour les lycées ;
- **Réguler l'installation des personnels soignants** sur les territoires ;
- **Décider de l'ouverture des filières de formations** médicales et paramédicales ;
- **Veiller à l'articulation** entre la médecine de ville, les hôpitaux de proximité et les centres hospitaliers universitaires ;
- **Gérer l'immobilier** des instituts de formation.

Centre Hospitalie CH d'Auch (32)
© Lapeyrere Sébastien - Région Occitanie

B. TRANSPORT : PLUS MOBILE, PLUS PROCHE, PLUS LIBRE

En 2023 : la Région confirme son engagement, malgré la crise énergétique

L'inflation du coût des énergies n'entamera pas l'action de la Région sur le train de même qu'elle maintiendra son offre de service de cars, tout en s'attachant à développer une gamme complète de service de transports grâce à son opérateur liO.
L'effort sur le train paie, avec **une hausse de la fréquentation de +22% depuis le début de l'année 2022 (+ 3% au niveau national).**

▸ L'appel au New Deal ferroviaire :
Depuis 2016, la Région Occitanie porte une politique volontariste de remise en état de ses axes ferroviaires, avec **un plan d'urgence de 76 M€**, suivi du **plan rail de 800 M€**. Cela doit permettre la **réouverture de 5 lignes** (la Rive Droite du Rhône – réouverture en août dernier – Montréjeau-Luchon, Alès-Bessèges, Limoux-Quillan et Rodez-Séverac) et le **maintien du train jaune**. Mais **cet investissement doit être accompagné par l'État qui, aujourd'hui, n'investit que 45 € par habitant, contre 124 € par habitant en Allemagne**. Un appel à un **New Deal ferroviaire** a été lancé par l'ensemble des présidents de Régions, afin de créer un **véritable choc des mobilités**.

▸ En Occitanie, le volontarisme se confirmera en 2023 :
Lancement de l'appel d'offres de travaux pour la **ligne Montréjeau-Luchon**, dont l'ouverture est prévue en 2024 (85 M€) ;

- Poursuite des études pour la réouverture de deux gares supplémentaires dès 2024 sur la **ligne de La Rive Droite du Rhône (4M€)** ;
- **Renouvellement du matériel roulant ferroviaire et routier** : 15 cars à hydrogène seront mis en service dans le Tarn après une opération de rétrofit par l'entreprise SAFRA (7,3 M€) et une commande de 18 trains Régio2N représentant 225 M€ d'investissement, sera lancée pour livraison en 2025 (15 M€ en 2023).

▸ Des tarifs attractifs pour accélérer les changements de pratiques :
Grâce à sa **politique tarifaire, la moins chère de France** selon le président de SNCF, Jean-Pierre Farandou, la Région Occitanie voit la **fréquentation de ses trains bondir** et se place au **premier rang de la fréquentation nationale**. Avec pour ambition d'atteindre au plus tôt, les **100 000 voyageurs par jour**, la Région accentue sa politique tarifaire à petits prix. Selon une récente étude, 44% des voyageurs ayant pris un billet à un euro reprennent le train de façon plus régulière. Les trains liO enregistrent ainsi une hausse de 12% des recettes voyageurs. **13 millions de voyages sont à 1€** (billets à 1€ + abonnement plafonné à 1€ le trajet) soit près de la moitié des déplacements ;

- **1,5 million de billets à 3 et 5 €** ;
- plus de **50 000 jeunes inscrits dans la démarche de gratuité d'usage +=0 ;**
- une **tarification dégressive pour les plus de 60 ans**, allant jusqu'à 50% de réduction.

▸ Aide au covoiturage : depuis novembre, la Région s'est également engagée à **soutenir le covoiturage** d'intérêt public en prenant en charge une part des frais pour le covoituré et en garantissant un minima de 2 € par trajet au conducteur.

NOUVEAUTÉ

La Région Occitanie a décidé de **développer son service liO pour garantir une mobilité bas carbone sur l'ensemble de son territoire** en proposant, dans l'année à venir, **la mise à disposition de vélos en libre accès** dans les pôles d'échange multimodaux.

Présentation du nouveau train régional Régiolis liO à Hydrogène à Loures-Barousse (65) Octobre 2021 © Bensizerara Sofiane - Région Occitanie.

[RENDEZ-VOUS MARQUANTS 2023]

1er trimestre : signature de la **nouvelle convention Région / SNCF** : un engagement dans la durée avec un **objectif de 100 000 voyageurs par jour** et une amélioration sensible de la qualité du service ;

2ème trimestre : **première en France, circulation commerciale sur la ligne Nimes-Le Grau du Roi, des premier trains hybrides** associant 3 modes de propulsion : électrique, thermique et batterie.

ZOOM SUR... L'AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS ET VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Afin d'accompagner les habitants dans leurs nouvelles pratiques de déplacement, la Région soutient également l'acquisition de véhicules ou vélos électriques pour les particuliers et les artisans :

- **Acquisition d'un véhicule électrique par un particulier :** jusqu'à 2 000 € cumulables avec l'aide de l'État (2 500 €) pour les véhicules d'occasion et jusqu'à 5 000 € pour les véhicules neufs (aide de l'Etat : jusqu'à 9 500 €) ;
- **Acquisition de véhicule électrique par un artisan** : jusqu'à 3 000 € avec possibilité de récupérer la TVA, sous condition de mise au rebut du véhicule ;
- **Acqusition d'un vélo électrique** : 200 € d'aide pour les particuliers cumulables avec le financement de l'Etat et des autres collectivités, et jusqu'à 1 000 € pour l'acquisition d'un vélo cargo par les artisans.

C. LA SÉCURITÉ GARANTIE À TOUS LES CITOYENS D'OCCITANIE

Pour aider les communes et les intercommunalités dans leurs missions de sécurité, en 2022, la Région Occitanie a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) expérimental adressé à toutes les villes d'Occitanie. A l'issue, 41 communes ont été retenues pour bénéficier de l'enveloppe d'1M€ afin d'être accompagnées pour :

- Aménager ou sécuriser les locaux de la police municipale ;
- Acquérir des véhicules adaptés au territoire ;
- Acheter des équipements de protection des personnels ;
- Acquérir des postes de Police Municipale mobiles.

En 2023, cet Appel à Manifestation d'Intérêt sera renouvelé, afin de soutenir de nouvelles communes pour un montant d'1 M€.

+ D'INFOS SUR...

EN 2023, LA RÉGION POURSUIVRA LA SÉCURISATION DE SES SERVICES :

- **Mise en sûreté des 225 lycées publics**, avec l'objectif de 100% des lycées sécurisés en 2023 (11 M€) ;
- **75% du parc ferroviaire régional est actuellement équipé de vidéoprotection** (contre 42% fin 2015). D'ici 2030, la Région prévoit d'équiper l'intégralité des trains liO ;
- **Poursuite de la sécurisation du parc d'autocars régionaux liO avec équipement de vidéoprotection** (actuellement 45% soit 480 véhicules).

Commissariat, police Municipale, Valras-Plage (34) Septembre 2022
© Darnaud Antoine - Région Occitanie.

D. RÉNOV'OCCITANIE : UN GRAND SERVICE PUBLIC POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Depuis leur lancement en 2021, les 31 guichets Rénov'Occitanie ont permis la réalisation d'audits et de prestations de travaux facturés à bas prix grâce à l'investissement de la Région. **Pour les plus modestes, la Région avance le montant des travaux de rénovation énergétique y compris des aides de l'État jusqu'à 20 000€** (aides régionales + aides de l'Etat). Les résultats sont là :

- **30% des diagnostics français sont réalisés en Occitanie** et **5 700** opérations réalisées ;
- En moyenne, **270 audits réalisés par mois** ;
- **130 000 ménages conseillés et orientés** dont **10 000** ont déjà franchi le cap d'une **prestation de travaux** ;
- **2,6 M€ de prêts** accordés ;
- **14 M€** de travaux engagés.

En 2023, la Région engage :

- **5,3 M€** alloués pour le **fonctionnement des guichets** ;
- **10 M€** accordés à **l'AREC pour la délégation du service public**.

Formation installateur mainteneur en système solaire thermiques et photovoltaïques - Perpignan (66) Octobre 2021 © Boutonnet Laurent - Région Occitanie.

E. FONDS EUROPÉENS : COMMENT L'EUROPE AIDE LES TERRITOIRES

Autorité de gestion des fonds européens, la Région Occitanie bénéficie d'une enveloppe de l'Europe d'un montant de 829 M€ pour la période 2021-2027 dont 163 M€ de Fonds social européen plus (FSE+) et 666 M€ de Fonds européen de développement régional (FEDER).

Adopté le 27 octobre dernier, ce nouveau programme suit une stratégie bâtie autour de **trois grandes priorités : la Région à énergie positive, l'innovation et la recherche, les aides aux territoires**. La 1ère vague de programmation des dossiers bénéficiaires de ces Fonds sera effective début 2023.

Pour mémoire, la Région a consommé l'intégralité des crédits alloués par l'Europe sur la programmation précédente (2014-2020), permettant **d'accompagner 2 600 projets sur l'ensemble du territoire** dont par exemple : le musée de la Narbonne Antique Narbo Via (11), l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) du CHU de Nîmes (30), ou encore la plateforme de recherche Hydrogène de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (31).

III. « PLUS D'EMPLOIS, MOINS DE CARBONE »

« La région Occitanie, moteur de l'économie française »

selon le baromètre Arthur Loyd 2022

Le cabinet Arthur Loyd vient de publier son **baromètre Attractivité et résilience 2022**, qui met en évidence **l'efficacité de la politique économique et emploi de la Région Occitanie**. En effet, selon l'étude, les leviers actionnés par la Région pour soutenir l'économie face à la crise, et notamment le plan aéronautique, ainsi que l'engagement en faveur de l'économie verte porte ses fruits :

1/ **L'Occitanie sort renforcée de la crise COVID** et est désormais la **3ème région de France pour sa croissance de l'emploi privé**,

2/ Elle est au **2ème rang des régions pour l'investissement dans les filières de la transition climatique**, gage de la décarbonation de son économie, avec 1,4 milliard d'euros en 2021 et 1 milliard d'euros sur le seul premier semestre 2022,

3/ Toulouse enregistre un **rebond extraordinaire de l'emploi**, alors qu'elle était particulièrement touchée en raison de la place importante que tient l'aéronautique

A. LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE : CHOISIR NOTRE DESTIN

Avec **sa nouvelle Stratégie Régionale pour l'Emploi, la Souveraineté et la Transformation Écologique**, la Région poursuivra, en 2023, son action de réindustrialisation et de relocalisation d'activités porteuses d'emploi durables et de qualité.

L'innovation sera particulièrement renforcée, aussi bien pour conforter les filières régionales traditionnelles que pour faire émerger de nouveaux secteurs.

Cisbio Bioassays. Entreprise biotechnologique à Chusclan (30)
© Darnaud Antoine - Région Occitanie.

2 exemples emblématiques de stratégies de réindustrialisation par filière

1- SANTÉ ET BIO PRODUCTION DE MÉDICAMENTS :

Afin de figurer parmi les leaders français et européens des biothérapies (106 entreprises et 10 000 emplois actuellement), la Région a lancé une démarche « Biothérapie Innovation Occitanie » pour mutualiser ses forces, accompagner des projets innovants et relocaliser des productions.

Nouvelle usine 4.0 du groupe allemand EVOTEC

Implantation d'une nouvelle usine 4.0 du groupe allemand EVOTEC et un nouveau projet de réindustrialisation de production de paracétamol qui pourrait se concrétiser dans les prochains jours en Occitanie.

La Région pourrait apporter un soutien de 3M€, dont 1M€ de subventions et le reste, en avance remboursable et prêt.

2- HYDROGÈNE VERT :

1ère Région à se doter, dès 2019, d'une stratégie globale et opérationnelle avec un Plan Hydrogène Vert de 150 M€, l'Occitanie accompagne le développement de la filière :

- Sur la **recherche et l'innovation** au travers du Défi Clé Hydrogène et du plus grand technocampus Hydrogène d'Europe ;
- Sur la **production**, avec l'écosystème Genvia ou l'usine de production Hyd'Occ ;
- Sur le **développement des usages** : train H2, avion vert, plan vélo, projet Hyport, etc.

Le projet GENVIA

Production d'électrolyseurs H2 de nouvelle génération, à hautes températures, à Béziers (34) entre dans une phase d'accélération en 2023 : après la reconnaissance IPCEI (Projet Important d'Intérêt Européen Commun) par l'Union européenne en 2022 et la contractualisation du financement attribué par l'État (200 M€).
La Région viendra appuyer la dynamique du projet de R&D ***avec un soutien de 5M€*** *en 2023.*

LA RÉGION OCCITANIE EN POINTE SUR L'ÉOLIEN FLOTTANT

Consciente du potentiel industriel et énergétique, la Région Occitanie a très tôt identifié l'éolien flottant comme une filière stratégique pour la mise en œuvre du scénario Région à énergie positive.

La **restructuration du port de Port-La Nouvelle** (**234 M€**), conçu pour devenir à terme le cœur névralgique et stratégique de l'éolien flottant en Méditerranée, permettra ainsi la construction, l'assemblage et la maintenance des éoliennes. Grâce à ces infrastructures de haute qualité, **deux fermes pilotes seront installées en 2024** au large de Leucate et de Gruissan. Elles précèderont l'implantation de deux parcs commerciaux d'ici 2030, dont la puissance devrait atteindre les 800 MW puis 3 Gigawatt en 2050, soit l'équivalent de la production de 3 réacteurs nucléaires.

ZOOM SUR...

LE FONDS SOUVERAIN DOUBLÉ

Action phare de sa nouvelle stratégie économique, la Région **double son fonds souverain régional en le portant à 400 M€**, avec un effet levier de plus d'1md€, afin que les entreprises régionales puissent conserver les moyens de se développer en toute indépendance :

- **200 M€ pour le financement des projets et infrastructures de transition énergétique avec le nouveau fonds Occitanie Transition Energétique** : Avec des interventions allant de 2M€ à 10M€ par projet, ce fonds permet de soutenir la transition énergétique dans son ensemble : production d'énergies renouvelables, stockage, distribution, services énergétiques, hydroélectricité, éolien, hydrogène vert, mobilité électrique etc...
- **200 M€ pour la souveraineté et la transformation écologique des entreprises :**
  - > **50M€ pour les enjeux de souveraineté et d'indépendance stratégique avec l'Agence régionale des investissements stratégiques (ARIS),** qui a déjà permis d'accompagner une dizaine d'entreprises depuis sa création pendant la crise sanitaire (15M€ déjà investis)
  - > **50 M€ pour le nouveau fonds Occitanie Transformation Industrielle** : en complément de l'ARIS, ce nouveau fonds de capital développement vise à accompagner les entreprises industrielles à haut potentiel d'innovation et dans les filières économiques régionales clefs. Les prises de participation dans les entreprises **oscilleront entre 1,5 M€ et 6 M€ par projet**.
  - > **50 M€ pour le financement de l'innovation des entreprises avec le fonds IRDINOV 3** : nouveau fonds de capital-amorçage, à destination des jeunes entreprises innovantes sur les filières à enjeu, avec un focus particulier sur la filière santé/biotech. Il permettra d'accompagner une trentaine d'entreprises pour des **montants d'aide allant de 500 000€ à 6 M€**.
  - > **50M€ pour Épargne Occitanie**, plateforme innovante de financement participatif et citoyen des entreprises. **7 projets ont déjà été financés et 4 sont en cours de financement** sur la plateforme.

L'Occitanie sera **la première région française à se doter de sa propre société de gestion du Fonds souverain régional : la société OCCTE**, qui aura la gestion des nouveaux fonds Occitanie Transition Energétique et Occitanie Transformation Industrielle.

B. NOUVEAUX PASS ET CONTRATS : DES AIDES TOUJOURS PLUS AGILES

Depuis 2016, la Région est fortement mobilisée pour répondre durablement aux enjeux des entreprises. Elle a apporté un soutien massif à l'investissement et à l'emploi : **80 000 entreprises aidées et 800 M€ mobilisées** (x10 comparé aux deux anciennes Régions). En 2023, un cap clair a été fixé : **accroître l'indépendance stratégique, améliorer la performance et la résilience de l'économie régionale, protéger les entreprises face aux crises à répétition et accompagner la relance industrielle, l'innovation et la transformation de nos modèles de production**. 600 M€ seront engagés jusqu'en 2028 dont **45 M€** en 2023 :

- **15,1 M€** pour le **Pass Rebond et Relance « éco/industrie »** mis en œuvre pour aider les entreprises dans le cadre de la crise économique lié au Covid-19 ;
- **1,3 M€** pour le **Pass Transformation écologique** : réponse rapide aux TPE de moins de 20 salariés souhaitant engager des investissements pour réduire leur facture énergétique ;
- **2M€** pour le **Pass Métiers d'art** pour aider les artisans à moderniser les appareils ou procédés de fabrication, à conquérir de nouveaux marchés etc.
- **3,2 M€** pour le **Contrat Stratégique, Souverain, Structurant (3S).** Vise à accompagner les projets d'investissement à fort impact (création d'emplois, innovation de rupture, transition environnementale...) prioritairement des PME et ETI. La Région interviendra sur l'ensemble des leviers stratégiques pour l'entreprise : ressources humaines, investissement, innovation ;
- **14,4 M€** pour **les dispositifs de soutien à l'innovation** comme par exemple les **Contrats Innovation** visant à soutenir les projets d'innovation et de R&D des entreprises notamment celles positionnées au sein des filières industrielles régionales clés ;
- **2 M€** pour le lancement du contrat **Start'Occ Innovation** : dispositif dédié aux start-ups pour les accompagner de la phase d'amorçage à la phase d'accélération ;
- **1,5 M€** pour le **Contrat Entreprises d'avenir**. Il accompagne l'ensemble des dépenses liées à un projet de transformation énergétique et/ou environnemental ;
- **1,9 M€** pour le **Pass et Contrat Économie de proximité** destiné à soutenir les investissements des entreprises des secteurs du commerce essentiel de proximité, des loisirs, des circuits courts et de l'artisanat local ;
- **5 M€** pour le **Contrat Transmission/Reprise** pour favoriser l'entrepreneuriat, lutter contre la disparition d'entreprises, d'emplois et de savoir-faire et faciliter la transmission/reprise.

Fabrication des flotteurs des 3 éoliennes de mer du projet EOLMED à Bagnac-sur-Célé (46)
© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

+ D'INFOS SUR... FOCCAL

Un outil de **requalification des commerces de centres villes/bourgs capable d'intervenir sur toute la chaîne** : acquisition, rénovation et remise sur le marché de locaux d'activités sur les communes engagées dans des démarches de revitalisation. Avec une capacité d'investissement de 23 M€, l'objectif est de financer 50 opérations d'ici 2025.

C. TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : ÊTRE AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS

L'Occitanie est la Région qui investit le plus pour ses agriculteurs, avec 12€ par habitant contre 5€ en moyenne au niveau national. Ce chiffre est le résultat d'une politique régionale volontariste pour un modèle agricole plus respectueux des Hommes et de l'environnement. En 2023, plusieurs nouvelles actions permettront d'assurer le renouvellement des générations, d'accompagner les filières agricoles, agroalimentaires et bois vers des pratiques plus durables, de renforcer la souveraineté alimentaire ou encore rendre plus résilientes les exploitations agricoles. Au total, 77,6 M€ seront consacrés au développement des filières agricoles, agro-alimentaires et bois.

Contrat agriculture durable : accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles

Ils permettent aux agriculteurs de **bénéficier d'un accompagnement personnalisé** par des structures professionnelles. Après une phase d'expérimentation, les **Contrats agriculture durable seront déployés à partir de début 2023**. Pour la première année l'objectif est de concrétiser **1 000 accompagnements** pour un montant de **1,5 M€**.

NOUVEAUTÉ

- Une enveloppe de **5 M€** sera consacrée à l'**aide au maintien en agriculture biologique ;**
- Pour soutenir les investissements des exploitations agricoles, **3 nouveaux dispositifs seront lancés** : un dispositif unique d'aide pour les investissements dans les exploitations agricoles, un Pass « petits investissement » et un Pass « plantation ».

Production maraichère de choux Romanesco, épinards et persil
© Grimault Emmanuel - Région Occitanie.

Relais Cocagne Sud Haute-Garonne, micro-plateforme logistique de proximités, Jardins du Volvestre, Salles-sur-Garonne (31)
© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

La nouvelle Foncière agricole : aide à l'installation et au renouvellement des générations

Aujourd'hui près de 40% des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans. Pour assurer le renouvellement des générations, **la Région a lancé la première foncière agricole régionale de France : en se portant acquéreur du terrain, la foncière permet aux nouveaux agriculteurs de prioriser leurs premiers investissements, et facilite leur installation**.

Elle rassemble **12 actionnaires** (ARAC, SAFER, CRA, Coop de France, 5 caisses du Crédit Agricole, 2 caisses Banque Populaire et Caisse d'Epargne MP) pour un capital de **1,6M€**.

Lors de la phase d'expérimentation, **10 installations** ont pu être concrétisées dans 9 départements, pour un budget de **plus d'1M €** mobilisé par la Région. À terme l'objectif est d'accompagner **30 à 40 projets chaque année**.

ZOOM SUR...

LE PLAN EAU

Lancée le 14 novembre, aux côtés d'Erik Orsenna, la concertation sur le Plan Eau, permettra de bâtir une nouvelle feuille de route qui sera présentée en juin. Les axes de ce futur plan, qui doivent renforcer l'action et la place de la Région dans la gestion de la ressource, seront notamment définis au cours de cette concertation menée auprès des acteurs de l'eau, des citoyens, et du monde économique. Parmi les pistes envisagées :

- **Favoriser les économies d'eau** chez l'ensemble des usagers (collectivités, industriels, exploitants agricoles, entreprises touristiques et particuliers), via un travail mené notamment sur les équipements et bâtiments de la Région (lycées en particulier), dans la recherche d'exemplarité ;
- **Mettre en œuvre des techniques innovantes** via la mobilisation de nouvelles ressources telles que la réutilisation d'eaux usées traitées, la recharge de nappe ou la désimperméabilisation, afin d'apporter un « mix de solutions hydrauliques » aux territoires ;
- **Étendre le Réseau Régional Hydraulique** avec notamment le **projet de transfert des ouvrages des concessions Neste et rivières de Gascogne** (aujourd'hui propriétés de l'Etat et gérées par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne), aux Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ;
- **Repenser la gestion des infrastructures hydrauliques ou de stockages** majeurs présents sur le territoire en favorisant une plus grande coordination entre elles.

Lancement de la Concertation régionale sur l'eau, présentation des travaux du projet Aqua Domitia, station de pompage de Mauguio (34)
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie.

Souveraineté agricole et alimentaire : pour un développement équilibré des territoires

Pour soutenir le développement des filières agricoles, agro-alimentaires, et bois, la Région accompagne l'ensemble des acteurs à travers les contrats de filières. En 2023, la Région prévoit de renouveler l'accompagnement des actions collectives et structurantes à l'échelle régionale à hauteur de **1 M€**, et de soutenir à hauteur de **600 000 €** le volet R&D pour notamment trouver des solutions d'adaptation au changement climatique.

NOUVEAUTÉ

Pour accompagner de manière plus ciblée les projets de transformations écologiques, sociales ou digitales des entreprises agroalimentaires, la Région met en place un Pass transformation et un Contrat d'avenir. Une enveloppe de 1 M€ y seront consacrés.

CrudiVert, primeur à Nîmes (30)
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie.

D. TOURISME : L'UN DES PREMIERS EMPLOYEURS DE LA RÉGION

[REPÈRES]
L'EMPLOI ET LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN OCCITANIE

Selon la nouvelle étude INSEE, l'Occitanie compte **125 000 emplois touristiques**, faisant du secteur le deuxième employeur régional ;

Avec 185 millions de nuitées touristiques en 2022, l'Occitanie consolide sa place de première destination française cette année ;

La très bonne fréquentation des campings a dynamisé la fréquentation de l'été 2022.

Le Pic du Midi : les terrasses de l'Observatoire offrent un point de vue sur la chaîne des Pyrénées (65)
© Thébault Patrice - CRT Occitanie.

2023 marquera la déclinaison concrète du **nouveau Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs adopté en novembre**. Il vise notamment à accompagner la transition des entreprises et des territoires touristiques, à expérimenter de nouvelles dynamiques économiques locales, à accélérer l'attractivité des territoires, des produits et des destinations et à poursuivre la dynamique de « faire ensemble » engagée sur l'ensemble du territoire régional.

- **Déploiement de 2 nouveaux dispositifs d'accompagnement des entreprises**, « Pass Transformation Écologique » et « Contrat Entreprises d'Avenir », pour soutenir les projets de transformation énergétique, environnementale et sociale (**2 M€**) ;
- Lancement de deux expérimentations préfigurant la **création d'un groupement d'employeurs** dédié à l'emploi saisonniers (**100 000 €**) ;
- Action coordonnée avec les Départements et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) pour **développer le tourisme d'itinérance et le tourisme à vélo** ;
- Développement de **nouveaux modèles économiques** locaux qui font le lien entre tourisme, agriculture, agroalimentaire, produits locaux et artisanat d'art, notamment via les « Pass Économie de Proximité » et « Pass Métiers d'Art » (**2 M€**) ;
- Poursuite du travail de **structuration des stations touristiques de montagne, du littoral et thermales** en destinations 4 saisons tout en prenant en compte les enjeux sociétaux et de transition (**8 M€**) ;
- **Régénération des Grands Sites d'Occitanie**, en approfondissant les questions d'équité territoriale, d'inclusion des visiteurs, de résilience des territoires et des constructions (**5 M€**) ;
- Lancement d'une **expérimentation sur les nouvelles formes d'agro/agritourisme**.

Chemin de halage au bord du Lot, de Bouziès à Saint-Cirq Lapopie (46
© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie.

E. SÉCURISER LES ENTREPRISES ET LES PARCOURS DES TRAVAILLEURS : LE PACTE POUR L'EMBAUCHE

Lancé en mars 2022 avec **plus de 50 premiers partenaires publics et privés**, le Pacte pour l'embauche vient répondre à un double enjeu : reconquérir la souveraineté économique et écologique de l'Occitanie tout en accompagnant les entreprises, les demandeurs d'emploi et les travailleurs en reconversion pour favoriser une reprise économique qui bénéfice à tous. **40 solutions concrètes** ont été mises en œuvre pour lever les freins à l'emploi, notamment dans les secteurs qui peinent à recruter, avec pour chacun d'eux, une solution opérationnelle. En 2023, la Région poursuit la mise en ouvre de ce Pacte avec :

- Aide à la mobilité : déjà 5 000 bénéficiaires (**1 M€**) ;
- Aide à la garde d'enfants jusqu'à 250 € : déjà 2 500 premiers bénéficiaires (**3,8 M€**);
- Généralisation du Revenu régional écologique jeune (**4,2 M€**) ;
- Favoriser le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap (**200 000 €**) ;
- Aide au logement pour les offres d'emploi des métiers en tension (**100 000 €**).

Laure, future responsable d'exploitation agricole
Grâce au Revenu régional écologique jeunes, cette Audoise a pu suivre sa formation certifiante de responsable d'exploitation agricole en bénéficiant d'un revenu de 850 €, qui passera à 1 000 € en décembre, puisqu'elle aura alors 26 ans.

Chantier de re-végétalisation des terrains dégradés par hydro-ensemencement de semences collectés localement à Arrens-Marsous (65) - Projection d'un mélange de graines végétales des Pyrénées, de terreau, de fibre et d'eau
© Lapeyrere Sébastien / Région Occitanie.

FACE AU
SOCIALE ET
TRANSFORMER
DE DÉVELO

RENTRÉE
LA MOINS CHÈRE DE FRANCE :
lORdi, manuels scolaires, 1ers équipements, participation sports et lectures, gratuité des transports scolaires

ACCOMPAGNER L'ÉMANCIPATION

4 000
ASSOCIATIONS
culturelles et sportives accompagnées

1er départ en vacances
AIDE AUX ENFANTS
issus de familles modestes afin qu'ils profitent d'un séjour de vacances

2 300
ASSOCIATIONS SOUTENUES
dans les quartiers prioritaires

M
RÉG
UT

Recrutement de **60**
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
en 2023

10
nouvelles **MAISONS DE SANTÉ** par an

RESSERRER LES LIENS

4 350
jeunes formés
AUX GESTES DE 1ER SECOURS

14 M
de **TRAJETS À 1€**
plafonnement des abonnements et billets à petits prix, 1,5 millions de billets entre 3€ et 5€, **gratuité** pour 50 000 jeunes de - de 26 ans, **tarification dégressive** pour les + de 60 ans

Aides pour l'acquisition d'un **VÉLO** et d'une **VOITURE ÉLECTRIQUE** (dont artisans)

Aides au **COVOITURAGE** pour les conduct et les passagers

X CRISES
CLIMATIQUE :
NOTRE MODÈLE
OPPEMENT

A
GION
ILE

INVESTIR POUR "PLUS D'EMPLOIS, MOINS DE CARBONE"

UNE STRATÉGIE À HORIZON 2028

300 M€ pour les **MOBILITÉS DURABLES** de demain (avion vert, véhicules électriques, trains et cars à hydrogène)

150 M€ pour le **PLAN HYDROGÈNE VERT**

2 fermes pilotes d'**ÉOLIENNES FLOTTANTES** en mer installées en 2023

20 défis clés pour la R&D et l'innovation

111 M€ pour le **FONDS TOURISME Occitanie**

FONDS SOUVERAIN DOUBLÉ : 400 M€ pour les infrastructures de la transition écologique et pour la transformation écologique des entreprises

150 M€ **pour Fitteo,** fond pour l'**INVESTISSEMENT INDUSTRIEL LOURD ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

100 M€ pour les **CONTRATS D'INNOVATION + START'OCC INNOVATION** pour doubler les créations d'entreprises innovantes

600 M€ pour les **PASS ET CONTRATS** pour les entreprises

30 M€ pour le **PRÊT RÉGIONAL** de la souveraineté industrielle

10 M€ pour le **FONDS INVESTIR SOLIDAIRE**

31 guichets **RÉNOV'OCCITANIE** + avance de subventions jusqu'à 20 000 €

teurs

NOTES

NOTES

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse
05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr
@presseoccitanie

Montpellier
04 67 22 81 31

@occitanie I laregion.fr